



États financiers de
PÊCHES ET OCÉANS CANADA
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre du ministère des Pêches et
des Océans, 2024

États financiers de Pêches et Océans Canada, Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

N° de cat. Fs1-84/1F-PDF

ISSN 2816-2226

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice qui s'est terminées le 31 mars 2024, et de tous les renseignements qui y figurent, incombe à la direction de Pêches et Océans Canada (le Ministère). Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux politiques comptables du gouvernement du Canada, qui reposent sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La direction doit assurer l'intégrité et l'objectivité de l'information contenue dans les états financiers. Certains des renseignements contenus dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le meilleur jugement de la direction et tiennent dûment compte de l'importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de comptabilité et de présentation de rapports, la direction maintient un ensemble de comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de Pêches et Océans Canada. Les renseignements financiers présentés dans le cadre de la préparation des Comptes publics du Canada et inclus dans le Rapport sur les résultats ministériels de Pêches et Océans Canada concordent avec ces états financiers.

Il incombe également à la direction de maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont dûment autorisées et enregistrées conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques et aux autres lois, règlements, pouvoirs et politiques applicables.

La direction vise à garantir l'objectivité et l'intégrité des données qui figurent dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés compétents et en assurant leur formation et leur perfectionnement ; en prenant des dispositions organisationnelles pour assurer une répartition appropriée des responsabilités ; en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de Pêche et Océans Canada soient au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction ; en effectuant une évaluation annuelle de l'efficacité du système de CIRF fondée sur les risques.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable en fonction d'un processus continu visant à déterminer les principaux risques, à évaluer l'efficacité des contrôles clés connexes et à apporter les ajustements nécessaires.

Une évaluation fondée sur les risques du système de contrôle interne en matière de rapports financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024 a été effectuée conformément à la Politique sur la gestion financière du Conseil du Trésor, et les résultats et les plans d'action sont résumés dans l'annexe.

L'efficacité et la pertinence du système de contrôle interne du Ministère sont examinées par le personnel de la vérification interne, qui effectue des vérifications périodiques des différents secteurs des opérations du Ministère, et par le Comité ministériel de vérification, qui supervise les responsabilités de la direction en ce qui concerne le maintien de systèmes de contrôle adéquats et la qualité des rapports financiers, et qui recommande les états financiers à la sous-ministre.

Les états financiers de Pêches et Océans Canada n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

Original signé par

Annette Gibbons

Sous-ministre

Ottawa (Ontario)

05 septembre 2024

Original signé par

Richard Goodyear

Dirigeant principal des finances

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

PÊCHES ET OCÉANS CANADA
État de la situation financière (non audité)
 Au 31 mars, 2024

(en milliers de dollars)	2024	2023
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	756 501 \$	640 173 \$
Indemnités de vacances et congés compensatoires	151 266	135 560
Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 5)	807 420	860 804
Revenus reportés (note 7)	6 569	11 591
Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées (note 8)	925	1 098
Autres passifs (note 9)	57 719	52 727
Avantages sociaux futurs (note 10)	28 788	28 513
Passifs éventuels (note 11)	476 773	351 914
	2 285 961	2 082 380
Passifs détenus pour le compte du gouvernement		
Revenus reportés (note 7)	(6 569)	(11 591)
	(6 569)	(11 591)
Total des passifs nets	2 279 392	2 070 789
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	748 558	629 904
Débiteurs et avances (note 12)	116 050	103 327
Prêts (note 13)	45 918	33 411
	910 526	766 642
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement		
Débiteurs et avances (note 12)	(71 217)	(59 593)
Prêts (note 13)	(45 918)	(33 411)
	(117 135)	(93 004)
Total des actifs financiers nets	793 391	673 638
Dette nette ministérielle	1 486 001	1 397 151
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance (note 15)	3 688	19 466
Stocks (note 16)	102 113	123 422
Immobilisations corporelles (note 17)	8 626 207	7 667 086
Total des actifs non financiers	8 732 008	7 809 974
Situation financière nette ministérielle (note 18)	7 246 007 \$	6 412 823 \$

Obligations contractuelles (note 19)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Original signé par

Annette Gibbons, Sous-ministre

Ottawa, Canada

05 septembre 2024

Original signé par

Richard Goodyear, Dirigeant principal des finances

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

	2024 Résultats prévus	2024 Réel	2023 Réel
(en milliers de dollars)			
Charges			
Pêches	1 103 213 \$	1 362 519 \$	1 003 219 \$
Écosystèmes aquatiques	338 837	479 040	421 534
Navigation maritime	317 593	364 535	334 692
Opérations maritimes et intervention	924 517	1 098 687	912 239
Services internes	553 645	616 415	649 055
Total des charges	3 287 805	3 921 196	3 320 739
Revenus			
Vente de biens et de services	82 559	97 315	89 803
Revenus divers	4 785	11 476	8 058
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(47 333)	(62 674)	(52 148)
Total des revenus	40 011	46 117	45 713
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	3 247 794	3 875 079	3 275 026
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		4 386 584	3 680 270
Variations des montants à recevoir du Trésor		118 654	101 425
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 20)		202 951	165 831
Éléments d'actif et de passif transférés (à)/d'autres ministères gouvernementaux (note 21)		74	132
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		(833 184)	(672 632)
Situation financière nette ministérielle — début de l'exercice		6 412 823	5 740 191
Situation financière nette ministérielle — fin de l'exercice		7 246 007 \$	6 412 823 \$

Information sectorielle (note 22)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

(en milliers de dollars)	2024	2023
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(833 184 \$)	(672 632 \$)
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 358 846	982 637
Amortissement des immobilisations corporelles	(328 404)	(347 255)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(2 065)	(3 266)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	(21 566)	(26 817)
Ajustement au coût des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(47 832)	(26 112)
Transferts (à)/d'autres ministères gouvernementaux (note 21)	142	132
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	959 121	579 319
Variation due aux stocks	(21 309)	15 785
Variation due aux charges payées d'avance	(15 778)	(18)
Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle	88 850	(77 546)
Dette nette ministérielle — début de l'exercice	1 397 151	1 474 697
Dette nette ministérielle — fin de l'exercice	1 486 001 \$	1 397 151 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA
État des flux de trésorerie (non audité)
 Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

(en milliers de dollars)

	2024	2023
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	3 875 079 \$	3 275 026 \$
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(328 404)	(347 255)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	(21 566)	(26 817)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(202 951)	(165 831)
Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	4 809	(33 826)
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	1 099	(5 015)
Diminution des charges payées d'avance	(15 778)	(18)
Augmentation (diminution) des stocks	(21 309)	15 785
Augmentation des créditeurs et des charges à payer	(116 328)	(82 111)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(15 706)	9 001
Règlement d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	743	-
Diminution (augmentation) des autres passifs	(4 992)	16 756
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	(275)	3 514
Diminution (augmentation) des passifs éventuels	(124 859)	41 590
Transfert d'avance salariales d'urgence et trop-payés de salaires à/(d') autres ministères gouvernementaux (note 21)	68	
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	3 029 630	2 700 799
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 358 846	982 637
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(2 065)	(3 266)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	1 356 781	979 371
Activités de financement		
Paiements des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	173	100
Encaisse utilisée pour les activités de financement	173	100
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	4 386 584 \$	3 680 270 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

1. Pouvoirs et objectifs

Pêches et Océans Canada a été établi en vertu de la Loi sur le ministère des Pêches et des Océans et doit faire rapport au Parlement par l'entremise de la Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne.

Les principales autorités législatives pour le Ministère sont les suivantes :

- Loi sur les océans ;
- Loi sur les pêches ;
- Loi sur les espèces en péril ;
- Loi sur la protection des pêches côtières ; et
- Loi sur la marine marchande du Canada de 2001.

Le Ministère est actuellement organisé selon les responsabilités essentielles suivantes :

- **Pêches** : Gérer les pêches, l'aquaculture et les programmes de pêche autochtone du Canada, ainsi que soutenir les ports de pêche commerciale tout en appliquant les lois pertinentes.
- **Écosystèmes aquatiques** : Conserver et protéger les océans et les autres écosystèmes aquatiques ainsi que les espèces aquatiques du Canada des répercussions humaines et des espèces envahissantes.
- **Navigation maritime** : Fournir de l'information et des services pour faciliter la navigation dans les eaux canadiennes.
- **Opérations maritimes et intervention** : Offrir des services d'intervention en milieu marin et exploiter la flotte civile du Canada.
- **Les Services internes** comprennent ces groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services à l'appui de programmes ou nécessaires pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations. Les Services internes désignent les activités et les ressources des 10 services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, peu importe le modèle de prestation des Services internes d'un ministère. Ces services sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

Le Ministère est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au Ministère ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectifs intégrés au Plan ministériel 2023-2024. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le Plan ministériel 2023-2024.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le Ministère fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le Ministère est déposée au Trésor et tous les décaissements faits par le Ministère sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(c) Montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le ministère a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Revenus et revenus reportés

Les revenus sont constitués de revenus provenant de sources non fiscales. Ils comprennent les transactions avec contrepartie où des biens ou des services sont fournis en contrepartie d'une obligation de prestation, et les transactions sans contrepartie où il n'existe pas d'obligation de performance pour la fourniture d'un bien ou d'un service. Ces transactions peuvent être récurrentes ou non récurrentes par nature. Les transactions récurrentes sont considérées comme des activités continues et routinières qui font partie du cours normal des opérations et peuvent être utilisées pour indiquer si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles soient à nouveau gagnées au cours des années à venir.

Les revenus reportés se composent des montants reçus à l'avance pour la livraison de biens et la prestation de services qui seront reconnus à titre de revenus dans un exercice ultérieur où ils seront gagnés. Les autres revenus sont constatés dans l'exercice où s'est produit l'événement qui a donné lieu aux revenus.

Les revenus non disponibles ne peuvent pas être utilisés pour acquitter les dettes du ministère. Bien que l'administrateur général du ministère soit censé exercer un contrôle comptable, il n'a pas le pouvoir de disposer des revenus non disponibles. Par conséquent, les revenus non disponibles sont gagnés au nom du gouvernement du Canada et sont donc présentés comme une réduction des revenus bruts de l'entité. Les revenus perçus pour le compte du gouvernement sont constitués de la vente de services et de gains sur la vente d'actifs. Ils sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(e) Charges

Les paiements de transfert sont passés en charges durant l'année où le transfert est autorisé et que le bénéficiaire répond aux critères d'admissibilité. Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi. Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités des accidentés de travail sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.

(f) Avantages sociaux futurs

- i. **Prestations de retraite** : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du ministère au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du ministère découlant du régime. La responsabilité du Ministère relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.
- ii. **Indemnités de départ** : L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés éligibles. Les employés ont eu la possibilité d'être payés la valeur totale ou partielle des avantages obtenus à ce jour ou de récupérer la valeur totale ou restante des prestations au moment du départ de la fonction publique. L'obligation restante est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(g) Instruments financiers

Un contrat qui crée un instrument financier engendre, lors de sa conclusion, des droits ou obligations d'obtenir ou de fournir des avantages économiques. Les actifs financiers et les passifs financiers rendent compte de ces droits et obligations dans les états financiers. Le Ministère comptabilise un instrument financier lorsqu'il devient parti à un contrat qui fait intervenir des instruments financiers.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(g) Instruments financiers (suite)

Les instruments financiers comprennent les comptes et les prêts en cours, ainsi que les comptes créditeurs et les charges à payer.

Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au coût ou au coût amorti. Tous les coûts des opérations associés sont ajoutés à la valeur comptable lors de la comptabilisation initiale.

Pour les instruments financiers évalués au coût amorti, la méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour déterminer les produits ou charges d'intérêts.

Les débiteurs et les prêts sont initialement comptabilisés au coût et sont ajustés pour refléter leurs conditions avantageuses. Les conditions avantageuses comprennent les cas où les prêts sont consentis à long terme, à faible taux d'intérêt ou sans intérêt. Les paiements de transfert qui sont remboursables sans condition sont comptabilisés comme des prêts. Lorsque nécessaire, une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des débiteurs et des prêts à des montants qui correspondent approximativement à leur valeur de recouvrement nette.

(h) Actifs non financiers

Les coûts d'acquisition de terrains, de bâtiments, de matériel et d'autres immobilisations sont capitalisés comme immobilisations corporelles et, à l'exception des terrains, sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile estimative des biens, comme décrits à la note 16. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les biens immeubles situés sur les réserves, telles que définies par la Loi sur les Indiens ; des œuvres d'art, des collections de musées et les terres publiques auxquelles il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition ; et des actifs incorporels.

Les stocks sont évalués au coût et sont constitués de pièces, matériaux, fournitures et de carburants utilisés lors de la prestation future des programmes et ne sont principalement pas destinés à la revente. Les stocks qui n'ont plus de potentiel de service sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(i) Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont une obligation potentielle qui peut devenir une obligation réelle advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, une provision est comptabilisée et une charge est comptabilisée dans les autres charges. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

(j) Actifs éventuels

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui peuvent devenir des actifs réels advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non, l'actif éventuel est présenté dans les notes afférentes aux états financiers.

(k) Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Un passif environnemental pour l'assainissement des sites contaminés est comptabilisé lorsque tous les critères suivants sont satisfaits : il existe une norme environnementale, la contamination excède la norme environnementale, le gouvernement est directement responsable ou accepte la responsabilité, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant nécessaire pour assainir les sites afin que ces derniers respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination. S'il est impossible de déterminer la probabilité de la responsabilité du gouvernement, un passif éventuel est indiqué dans les notes afférentes aux états financiers.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(k) Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Un passif au titre de l'obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisé lorsque tous les critères suivants sont satisfaits : il existe une obligation juridique d'engager des coûts de la mise hors service relativement à une immobilisation corporelle, l'opération ou l'événement passé donnant lieu au passif de mise hors service a eu lieu, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Les coûts liés à la mise hors service d'une immobilisation sont normalement capitalisés et amortis sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation. Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation peut survenir relativement à une immobilisation corporelle qui n'est pas comptabilisée ou qui n'est plus utilisée à des fins productives. Dans ce cas, les coûts liés à la mise hors service d'une immobilisation seraient passés en charges. L'évaluation du passif rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant nécessaire pour mettre hors service une immobilisation corporelle.

Lorsque les flux de trésorerie futurs nécessaires pour régler ou annuler le passif doivent s'étendre sur de longues périodes futures, et sont estimables et prévisibles, il faut utiliser la technique de la valeur actualisée. Le taux d'actualisation utilisé reflète le coût d'emprunt du gouvernement et est associé au nombre estimatif d'années nécessaires pour achever l'assainissement.

Le passif comptabilisé est rajusté chaque année, au besoin, en fonction des rajustements de la valeur actuelle, de l'inflation, des nouvelles obligations, des variations des estimations de la direction et des coûts réels engagés.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(I) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique la conjoncture économique générale et rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, les passifs environnementaux et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

Les passifs environnementaux et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont sujets à une incertitude relative à la mesure, telle que mentionnée à la note 5, en raison des technologies en constante évolution utilisées dans l'estimation des coûts d'assainissement des sites contaminés, de l'utilisation d'une valeur actualisée des coûts estimés futurs et du fait que tous les sites n'ont pas fait l'objet d'une évaluation complète de l'étendue et de la nature de l'assainissement ou des coûts de la mise hors service d'immobilisation. Des modifications apportées aux hypothèses sous-jacentes, l'échéancier des dépenses, la technologie utilisée de la révision des normes environnementales ou de changements de réglementation pourraient entraîner des changements considérables aux passifs environnementaux comptabilisés.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(m) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évaluées à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- i. Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- ii. Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable.

3. Autorisations parlementaires

Le Ministère reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi qu'à l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets du ministère pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

3. Autorisations parlementaires (suite)

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés

(en milliers de dollars)	2024	2023
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	3 875 079 \$	3 275 026 \$
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(328 404)	(347 255)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	(21 566)	(26 817)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(202 951)	(165 831)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(15 706)	9 001
Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	4 809	(33 826)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	(275)	3 514
Diminution (augmentation) des passifs éventuels	(124 859)	41 590
Diminution (augmentation) des revenus reportés	5 022	(2 590)
Dépense pour mauvaises créances	(1 220)	(2 732)
Remboursement de charges des exercices antérieurs	16 630	15 207
Augmentation des comptes affectés des amendes supplémentaires pour infractions (note 18)	67	7
Autres	5	2 493
Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas une incidence sur les autorisations	(688 448)	(507 239)
Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 358 846	982 637
Diminution des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	173	100
Augmentation (diminution) des stocks	(21 309)	15 785
Salaires payés en trop	3 562	2 426
Prêts émis	13 397	8 111
Diminution des charges payées d'avance	(15 778)	(18)
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement, mais ayant une incidence sur les autorisations	1 339 431	1 009 041
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	4 546 062 \$	3 776 828 \$

PÊCHES ET OCÉANS CANADA
Notes aux états financiers (non audité)
 Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

3. Autorisations parlementaires (suite)

(b) Autorisations fournies et utilisées

(en milliers de dollars)	2024	2023
Autorisations fournies		
Crédit 1 — Dépenses de fonctionnement	2 433 271 \$	2 248 101 \$
Crédit 5 — Dépenses en capital	1 709 222	1 471 650
Crédit 10 — Subventions et contributions	775 605	967 405
Montants législatifs	238 656	200 166
Total des autorisations fournies	5 156 754	4 887 322
Moins :		
Autorisations disponibles pour emploi au cours des exercices ultérieurs	(2 037)	(3 265)
Périmés :		
Fonctionnement	(59 848)	(56 400)
Capital	(364 714)	(485 526)
Subventions et contributions	(184 093)	(565 303)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	4 546 062 \$	3 776 828 \$

4. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente les détails des crédoiteurs et des charges à payer du Ministère :

(en milliers de dollars)	2024	2023
Crédoiteurs — autres ministères et organismes	80 582 \$	55 382 \$
Crédoiteurs — parties externes	312 059	286 062
Total des crédoiteurs	392 641	341 444
Charges à payer	363 860	298 729
Total des crédoiteurs et des charges à payer	756 501 \$	640 173 \$

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

5. Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations incluent :

(en milliers de dollars)	2024	2023
Passifs d'assainissement pour les sites contaminés	294 313 \$	285 371 \$
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	513 107	575 433
Total	807 420 \$	860 804 \$

a) Assainissement des sites contaminés

« L'approche fédérale en matière de lieux contaminés » du gouvernement établit un cadre de gestion des sites contaminés en utilisant une approche fondée sur les risques. Selon cette démarche, le gouvernement a dressé l'inventaire des sites contaminés identifiés qui sont situés sur les terres fédérales, ce qui permet de les classer, de les gérer et de les enregistrer de manière cohérente. Cette démarche systématique aide à repérer les sites à haut risque afin d'affecter des ressources limitées aux sites qui présentent le risque le plus élevé pour la santé humaine et pour l'environnement.

Le Ministère a relevé un total de 1 592 sites (1 836 sites en 2023) qui pourraient être contaminés et devoir faire l'objet d'une évaluation, d'un assainissement et d'un suivi. Parmi ces derniers, le Ministère en a évalué 934 sites (883 sites en 2023) pour lesquels des mesures sont possibles et pour lesquels un passif brut de 284 348 666 \$ (270 666 430 \$ en 2023) a été comptabilisé. Cette estimation du passif a été déterminée après la réalisation de l'évaluation des sites par des experts environnementaux.

De plus, un modèle statistique se fondant sur une projection du nombre de sites qui passeront à l'étape des travaux d'assainissement et sur lequel on applique les coûts courants et historiques est utilisé pour estimer le passif d'un groupe des sites non évalués. En conséquence, il existe 120 sites non évalués (178 sites en 2023) pour lesquels un passif estimé de 9 964 643 \$ (14 704 806 \$ en 2023) a été enregistré basé sur ce modèle.

La combinaison de ces deux estimations, totalisant 294 313 310 \$ (285 371 236 \$ en 2023), constitue la meilleure estimation de la direction concernant le coût nécessaire pour assainir les sites afin qu'ils respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination, en fonction de l'information connue à la date de préparation des états financiers.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

5. Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

a) Assainissement des sites contaminés (suite)

Aucun passif n'a été comptabilisé pour les 538 sites restants (775 sites en 2023). Certains de ces sites sont à différents stades d'essais et d'évaluations et si l'assainissement est nécessaire, un passif sera comptabilisé dès qu'une estimation raisonnable pourra être déterminée. Pour d'autres sites, le Ministère ne prévoit pas renoncer à des avantages économiques futurs (il y a absence probable de toute incidence environnementale significative ou menace pour la santé humaine). Ces sites seront réexaminés et un passif pour assainissement sera comptabilisé si l'on prévoit renoncer à des avantages économiques futurs.

Le tableau suivant présente les montants totaux estimatifs de ce passif par nature et par source, les recouvrements connexes attendus et les dépenses futures totales non actualisées en date du 31 mars 2024 et du 31 mars 2023. Lorsque l'estimation du passif repose sur des besoins de trésorerie futurs, le montant est rajusté pour tenir compte de l'inflation à partir d'une prévision de l'indice des prix à la consommation (IPC) de 2,0 % (2,0 % en 2023). L'inflation est prise en compte dans le montant non actualisé.

Le coût d'emprunt du gouvernement du Canada qui s'applique aux courbes de rendement coupon zéro a été utilisé pour actualiser les dépenses futures estimatives. Les taux d'actualisation au 31 mars 2024 vont de 4,59 % (4,50 % en 2023) pour les emprunts qui échoient à 1 an, à 3,43 % (3,01 % en 2023) pour les emprunts qui échoient à 30 ans ou plus.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA
Notes aux états financiers (non audité)
 Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

5. Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

a) Assainissement des sites contaminés (suite)

(en milliers de dollars)	2024				2023			
	Nombre de sites totaux	Nombre de sites avec un passif	Passif estimatif	Dépenses totales non actualisées estimatives	Nombre de sites totaux	Nombre de sites avec un passif	Passif estimatif	Dépenses totales non actualisées estimatives
Pratiques liées aux carburants ⁽¹⁾	64	58	7 100 \$	8 372 \$	73	63	6 070 \$	6 912 \$
Décharges ⁽²⁾	4	4	6 393	7 550	4	3	2 799	3 177
Ouvrages d'ingénierie et transport aérien et routier ⁽³⁾	2	2	69	76	2	2	67	73
Installations maritimes et sites aquatiques ⁽⁴⁾	1 456	947	265 915	307 470	1 668	947	261 836	291 136
Bureaux et locaux commerciaux et industriels ⁽⁵⁾	47	34	11 868	13 807	67	38	13 536	15 287
Autres ⁽⁶⁾	19	9	2 968	3 512	22	8	1 063	1 225
Total	1 592	1 054	294 313 \$	340 787 \$	1 836	1 061	285 371 \$	317 810 \$

1. Contamination principalement associée à l'entreposage et à la manipulation des combustibles, p. ex., déversements accidentels liés aux cuves de stockage des combustibles ou aux anciennes pratiques de manipulation des combustibles, comme les hydrocarbures pétroliers, les hydrocarbures aromatiques polycycliques et BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène et xylène).

2. Contamination associée aux anciennes décharges ou à la lixiviation des matériaux déposés dans les décharges, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, autres contaminants organiques, etc.

3. Contamination associée à l'exploitation d'actifs tel qu'aéroports, chemins de fer et routes où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets, les installations de formation en lutte contre les incendies et les aires de stockage de produits chimiques ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, BTEX et autres contaminants organiques.

4. Contamination associée à l'exploitation des biens maritimes, comme les installations portuaires, les ports, les systèmes de navigation, les stations de phare, les stations hydrométriques, où les activités comme l'entreposage et la manipulation des combustibles, l'utilisation de peinture à base de métaux sur les stations de phare ont entraîné une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques et autres contaminants organiques. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.

5. Contamination associée à l'exploitation d'installations de bureaux/commerciales/industrielles où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets et l'utilisation de peinture contenant des métaux ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, etc.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

5. Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

a) Assainissement des sites contaminés (suite)

6. Contamination provenant d'autres sources, comme l'utilisation de pesticides, d'herbicides ou d'engrais aux sites agricoles, l'utilisation de BPC, les zones d'entraînement à la lutte contre les incendies, les champs de tir et les installations d'entraînement, etc.

Durant l'année, 102 sites (105 sites en 2023) ont été fermés ou mis à zéro, car ils ont été soit assainis, soit évalués et ne répondent plus aux critères de comptabilisation d'un passif.

Les efforts continus du ministère concernant l'évaluation des sites contaminés peuvent entraîner des éléments de passif environnemental supplémentaires.

b) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le Ministère a comptabilisé des obligations liées à la mise hors service d'immobilisation pour le retrait de l'amiante et autres matières dangereuses dans les bâtiments, les obligations de fermeture et post-fermeture associée aux autres travaux et infrastructure, l'enlèvement des améliorations locatives, les activités de mise hors service liées aux machines et matérielles, et les activités de mise hors service liées aux navires, embarcations, aéronefs et autres véhicules.

Les changements survenus au cours de l'exercice dans les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations du ministère sont comme suit :

(en milliers de dollars)	2024						2023
	Bâtiments	Travaux et infrastructure	Améliorations locatives	Machines et matériel	Navires et embarcations	Total	Total
Solde d'ouverture	66 080 \$	224 320 \$	10 427 \$	3 308 \$	271 298 \$	575 433 \$	587 585 \$
Nouveaux passifs			11		916	927	10 844
Passifs réglés					(743)	(743)	-
Révisions des estimations	(5 591)	(52 976)	(1 834)	(3 410)	(17 177)	(80 988)	(36 956)
Charge de dés-actualisation ⁽¹⁾	1 946	6 639	326	102	9 465	18 748	13 960
Solde de clôture	62 435 \$	177 983 \$	8 930 \$	-\$	263 759 \$	513 107 \$	575 433 \$

⁽¹⁾ La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

5. Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

b) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

Les dépenses futures non actualisées et ajustées en fonction de l'inflation liées aux projets et incluses dans le passif s'élèvent à 760 075 666 \$ (844 724 844 \$ au 31 mars 2023).

Les principales hypothèses qui ont été utilisées pour déterminer le montant de la provision sont les suivantes :

	2024	2023
Taux d'actualisation	4,59 % à 3,43 %	4,50 % à 3,01 %
Période d'actualisation et période du règlement		
Bâtiments	1 à 58 ans	5 à 60 ans
Travaux et infrastructure	1 à 69 ans	2 à 70 ans
Améliorations locatives	1 à 53 ans	2 à 55 ans
Machines et matériel	s/o	2 à 40 ans
Navires et embarcations	1 à 28 ans	5 à 35 ans
Taux d'inflation à long terme	2,00 %	2,00 %

6. Revenus

Le ministère dispose des principaux types de revenus suivants : la vente de biens et services, les revenus divers et les revenus gagnés pour le compte du gouvernement. Les droits réglementaires sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Les revenus divers comprennent les amendes, les revenus d'activités en lien à la pollution par les hydrocarbures et les saisies et confiscations. Ils sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA
Notes aux états financiers (non audité)
 Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

6. Revenus (suite)

Le tableau suivant présente la ventilation des revenus significatifs du Ministère :

(en milliers de dollars)	2024	2023
Vente de biens et services		
Droits et privilèges (avec contrepartie)	49 952 \$	42 805 \$
Services de nature non réglementaire (avec contrepartie)	46 117	45 713
Autres (avec et sans contrepartie)	1 246	1 285
Total des ventes de biens et services	97 315	89 803
Revenus divers		
Amendes (sans contrepartie)	7 529	4 346
Autres (avec et sans contrepartie)	3 947	3 712
Total des revenus divers	11 476	8 058
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement (avec et sans contrepartie)	(62 674)	(52 148)
Total des revenus ¹	46 117 \$	45 713 \$

¹ Le Ministère n'a aucun revenu non récurrent significatif.

7. Revenus reportés

Les revenus reportés pour les permis de pêche représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant des droits reçus avant la prestation des services connexes. Les revenus sont constatés dans la période où les charges sont engagées ou le service exécuté. Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

(en milliers de dollars)	2024	2023
Solde d'ouverture	11 591 \$	9 001 \$
Montants reçus	6 569	11 591
Revenus constatés	(11 591)	(9 001)
Solde de clôture brut	6 569	11 591
Revenus reportés détenus pour le compte du gouvernement	(6 569)	(11 591)
Solde de clôture net	– \$	– \$

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

8. Obligations au titre d'immobilisation corporelle louées

Le Ministère a conclu un contrat pour louer une immobilisation corporelle d'une valeur de 5,2 millions de dollars et dont l'amortissement cumulé s'élève à 1,1 million de dollars au 31 mars 2023 (5,2 millions de dollars et 919 milliers de dollars respectivement au 31 mars 2023). L'obligation liée aux exercices à venir s'établit comme suit :

(en milliers de dollars)	Total des versements minimaux futurs	Intérêt théorique (10 % à 15 %)	2024	2023
Immeuble	2 583 \$	1 658 \$	925 \$	1 098 \$
Total	2 583 \$	1 658 \$	925 \$	1 098 \$

9. Autres passifs

Les autres passifs représentent des fonds reçus par le Ministère en vertu de règlements ou d'ententes de partage des coûts ou des fonds destinés à des projets. Voici une description détaillée des transactions liées à ces comptes :

(en milliers de dollars)	1 avril 2023	Recettes et autres crédits	Paiements et autres imputations	31 mars 2024
Dépôts relatifs à des projets de recherche	12 544 \$	10 712 \$	(15 043 \$)	8 213 \$
Ententes fédérales-provinciales à coûts partagés	36 458	34 558	(25 088)	45 928
Vente d'actifs saisis — Loi sur les pêches	3 153	1 183	(1 203)	3 133
Dépôts de garantie d'entrepreneurs	572	234	(361)	445
Total des autres passifs	52 727 \$	46 687 \$	(41 695 \$)	57 719 \$

Dépôts relatifs à des projets de recherche : Ce compte sert à comptabiliser les contributions reçues d'organisations et de particuliers pour des travaux de recherche.

Ententes fédérales-provinciales à coûts partagés : Ce compte sert à comptabiliser les sommes reçues des provinces dans le cadre d'ententes de partage des coûts de programmes. Les fonds sont déboursés selon les ententes.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

9. Autres passifs (suite)

Vente d'actifs saisis : Ce compte sert à comptabiliser les produits de la vente d'actifs saisis par le ministère de personnes qui contreviennent à la Loi sur les pêches. Les sommes ainsi perçues sont retenues dans le Trésor jusqu'à ce que les litiges soient résolus par la Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne ou par les tribunaux.

Dépôts de garantie d'entrepreneurs : Ce compte sert à comptabiliser les sommes retenues afin de s'assurer que les engagements des entrepreneurs sous contrats sont respectés, pour protéger les intérêts des sous-traitants, des sous-traitants de deuxième niveau et des fournisseurs, et pour protéger la Couronne contre toute perte qui pourrait être encourue si un soumissionnaire n'honore pas un contrat.

10. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés du Ministère participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que le Ministère versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de modifications à la Loi sur la pension de la fonction publique à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au Plan d'action économique 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2023-2024 s'élève à 138 064 112 \$ (127 041 438 \$ en 2022-2023). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,02 fois (1,02 fois pour 2022-2023) les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1,00 fois (1,00 fois en 2022-2023) les cotisations des employés.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

10. Avantages sociaux futurs (suite)

(a) Prestations de retraite (suite)

La responsabilité du Ministère relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

(b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employées étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants :

(en milliers de dollars)	2024	2023
Obligation au titre des prestations constituées — début de l'exercice	28 513 \$	32 027 \$
Charge pour l'exercice	3 019	476
Prestations versées pendant l'exercice	(2 744)	(3 990)
Obligation au titre des prestations constituées — fin de l'exercice	28 788 \$	28 513 \$

11. Passif éventuel

Les éléments de passif éventuel surviennent dans le cours normal des activités, et leur dénouement est inconnu.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

11. Passif éventuel (suite)

Réclamations et litiges

Des réclamations ont été faites auprès du ministère dans le cours normal de ses activités. Certaines réclamations sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. Le ministère a enregistré une provision pour les réclamations et les litiges pour laquelle un paiement futur est probable et une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée. Les réclamations et litiges pour lesquels le dénouement est indéterminable et dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable de la direction s'élèvent à environ 93 485 000 \$ au 31 mars 2024 (8 625 000 \$ au 31 mars 2023).

Les processus de négociation liés ou non aux traités sont menés par Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) avec le ministère des Pêches et des océans Canada en tant que responsable principale sur les questions relatives à la pêche et à la sécurité maritime. Ces négociations ont lieu dans des régions du pays où les droits et les titres ancestraux n'ont pas été résolus par un traité ou par d'autres moyens légaux.

Il y a actuellement 50 négociations en cours de tous types, y compris des discussions sur la Reconnaissance des droits des peuples autochtones et l'autodétermination.

12. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances du Ministère :

(en milliers de dollars)	2024	2023
Débiteurs — autres ministères et organismes fédéraux	27 734 \$	23 672 \$
Débiteurs — parties externes	97 228	88 593
Avances comptables	642	547
Sous-total	125 604	112 812
Provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	(9 554)	(9 485)
Débiteurs et avances bruts	116 050	103 327
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(71 217)	(59 593)
Débiteurs et avances nettes	44 833 \$	43 734 \$

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

12. Débiteurs et avances (suite)

Le tableau suivant présente une analyse chronologique des débiteurs de parties externes et des provisions pour moins-value associées utilisées pour refléter leur valeur recouvrable nette :

(en milliers de dollars)	2024	2023
Débiteurs des parties externes		
Non en souffrance	50 599 \$	41 035 \$
Nombre de jours de retard		
1 à 30	1 102	32 130
31 à 60	745	531
61 à 90	283	296
91 à 365	1 697	2 369
Plus de 365	42 802	12 232
Total partiel	97 228	88 593
Moins : Provision pour moins-value	(9 554)	(9 485)
Total	87 674 \$	79 108 \$

13. Prêts

Le tableau suivant présente les détails des soldes débiteurs des prêts recouvrables du Ministère :

(en milliers de dollars)	2024	2023
Prêts	47 425 \$	33 941 \$
Moins : Provision pour prêts	(1 507)	(530)
Prêts bruts	45 918	33 411
Prêts détenus pour le compte du gouvernement	(45 918)	(33 411)
Prêts nets	- \$	- \$

Les prêts du Ministère sont des contributions remboursables inconditionnelles qui sont essentiellement des prêts visant à stimuler le développement économique. Les contributions remboursables inconditionnelles du Ministère ne portent pas intérêt et ont des modalités de remboursement annuelles de 5 à 10 ans.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

14. Gestion du risque

Le Ministère est exposé aux risques suivants en raison de son utilisation d'instruments financiers : risque de crédit, risque de marché et risque de liquidité.

(a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles, entraînant une perte financière.

L'exposition maximale du ministère au risque de crédit au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023 correspond à la valeur comptable de ses actifs financiers.

Le Ministère a déterminé qu'il n'y a pas de concentration importante de risque de crédit lié aux débiteurs de parties externes. Une analyse de l'ancienneté de ces actifs financiers et des provisions pour moins-value associées utilisées afin de refléter ces comptes à leur valeur recouvrable nette est présentée à la note 12.

Le Ministère assume intentionnellement le risque de contrepartie lié à certains prêts en cours à des conditions avantageuses afin de soutenir divers objectifs stratégiques. Des provisions pour moins-value sont appliquées en conséquence pour refléter ces comptes à leur valeur recouvrable nette, comme l'explique la note 13.

(b) Risque lié au marché :

Il s'agit du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque lié au marché comprend le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

i) Risque de change

Il s'agit du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du taux de change.

Le Ministère a déterminé qu'il n'y a pas de concentration importante du risque de change lié aux instruments financiers libellés en devises étrangères.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA
Notes aux états financiers (non audité)
Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

14. Gestion du risque (suite)

(b) Risque lié au marché : (suite)

ii) Risque de taux d'intérêt

Il s'agit du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les prêts en cours du Ministère ne portent pas d'intérêts. Bien que la juste valeur de ces instruments financiers soit touchée par les variations des taux d'intérêt du marché, il n'y a aucune incidence sur les états financiers du Ministère puisque ces éléments sont évalués au coût.

(c) Risque de liquidité

Il s'agit du risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers.

Comme le financement des passifs financiers du Ministère provient du Trésor public, son exposition au risque de liquidité est totalement atténuée.

15. Charges payées d'avance

Le tableau suivant présente les détails des charges payées d'avance du Ministère :

(en milliers de dollars)	2024	2023
Stratégie nationale de construction navale — navires hauturiers de sciences océanographiques	3 688 \$	19 466 \$

PÊCHES ET OCÉANS CANADA
Notes aux états financiers (non audité)
 Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

16. Stocks

Le tableau suivant présente les détails des stocks du Ministère :

(en milliers de dollars)	2024	2023
Stocks conservés pour l'exécution de programmes à une date ultérieure	102 113 \$	123 422 \$

Le coût des stocks utilisés constaté comme une charge dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle se chiffre à 98 049 939 \$ pour 2023-2024 (85 459 597 \$ pour 2022-2023).

17. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Bâtiments	10 à 40 ans
Travaux et infrastructure	5 à 75 ans
Machines et matériel	3 à 20 ans
Informatique	3 à 5 ans
Autre matériel	5 à 30 ans
Navires et bateaux	5 à 40 ans
Aéronefs	10 à 25 ans
Véhicules	6 à 20 ans
Immobilisations corporelles louées	Le moindre de la durée de vie utile ou de la durée du bail
Améliorations locatives	Période d'utilisation prévue ; moindre de la durée de vie utile ou de la durée du bail
Travaux en cours	Les travaux en cours sont comptabilisés dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel ils deviennent utilisables et ne sont amortis qu'à partir de cette date.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

17. Immobilisations corporelles (suite)

Catégorie d'immobilisation	Coûts					Amortissement cumulé					Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions (1)	Ajustements (2)	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Ajustements (2)	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2024	2023
Terrain	26 687 \$	- \$	371 \$	237 \$	26 822 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	26 822 \$	26 687 \$
Bâtiments	1 007 118	-	44 286	118	1 051 286	631 697	21 001	(619)	109	651 971	399 315	375 420
Travaux et infrastructure	3 520 196	10	188 611	34 758	3 674 061	1 828 826	66 717	-	28 978	1 866 565	1 807 496	1 691 369
Machines et matériel	107 629	2 511	174	2 681	107 632	63 008	3 870	285	2 517	64 646	42 986	44 621
Informatique (Logiciels+Équipements)	165 081	100	22 826	188	187 818	130 746	15 305	-	188	145 862	41 956	34 335
Autre matériel	459 386	11 572	77 774	4 528	544 205	299 904	26 592	113	4 301	322 308	221 897	159 482
Navires et bateaux	4 541 323	412	121 817	7 509	4 656 043	2 059 385	160 447	(782)	7 506	2 211 543	2 444 500	2 481 938
Aéronefs	286 851	40	1 268	-	288 159	75 091	11 551	-	-	86 643	201 516	211 760
Véhicules	110 213	11 413	18 172	3 137	136 660	57 116	9 612	745	3 057	64 416	72 244	53 097
Améliorations locatives	643 501	-	1 942	274	645 168	413 591	13 096	-	238	426 450	218 718	229 910
Travaux en cours	2 354 204	1 332 788	(522 828)	19 458	3 144 707	-	-	-	-	-	3 144 707	2 354 204
Sous-total immobilisations	13 222 189	1 358 846	(45 587)	72 888	14 462 561	5 559 364	328 191	(258)	46 894	5 840 404	8 622 157	7 662 823
Immobilisations louées												
Bâtiments	5 182	-	-	-	5 182	919	213	-	-	1 132	4 050	4 263
Sous-total immobilisations louées	5 182	-	-	-	5 182	919	213	-	-	1 132	4 050	4 263
Total	13 227 371 \$	1 358 846 \$	(45 587) \$	72 888 \$	14 467 743 \$	5 560 283 \$	328 404 \$	(258) \$	46 894 \$	5 841 536 \$	8 626 207 \$	7 667 086 \$

Des différences peuvent être dues à des arrondissements.

(1) L'acquisition d'immobilisations corporelles, incluses dans la catégorie « Travaux en cours », comprend principalement des actifs en construction, telles que les projets des navires, hélicoptères et les projets d'amélioration des ports pour petits bateaux.

(2) Les ajustements incluent les travaux en cours de 523 073 776 \$ qui ont été transférés à d'autres catégories à la suite de l'achèvement de l'actif.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

18. Situation financière nette ministérielle

Une partie de la situation financière nette du Ministère est réservée et affectée à des fins particulières. Les revenus et les charges connexes sont déclarés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

Le compte des amendes supplémentaires — Loi sur les pêches et des règlements y afférant a été établi afin de consigner les amendes imposées par les tribunaux en application de la Loi. Le solde du compte doit être utilisé pour la réparation ou la prévention des dommages à l'habitat du poisson ainsi que pour la promotion de la bonne gestion, du contrôle, de la conservation et de la protection de la pêche ou de l'habitat du poisson.

Le compte des amendes supplémentaires - Loi sur les espèces en péril et des règlements y afférant a été établi afin de consigner les amendes imposées par les tribunaux en application de la Loi. Le solde du compte est destiné à permettre des recherches sur la protection de l'espèce sauvage à l'égard de laquelle l'infraction a été commise.

Voici les opérations portées aux comptes mentionnés ci-dessus :

(en milliers de dollars)	2024	2023
Fonds réservés — Compte des amendes supplémentaires		
Loi sur les pêches		
Solde, début de l'exercice	2 354 \$	2 347 \$
Revenus	78	19
Charges	(11)	(12)
Solde, fin de l'exercice	2 421	2 354
Loi sur les espèces en péril		
Solde, début de l'exercice	35	35
Revenus	-	-
Charges	-	-
Solde, fin de l'exercice	35	35
Solde total, fin de l'exercice — Fonds réservés	2 456	2 389
Fonds non réservés	7 243 551	6 410 434
Situation financière nette ministérielle — fin de l'exercice	7 246 007 \$	6 412 823 \$

PÊCHES ET OCÉANS CANADA
Notes aux états financiers (non audité)
 Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

19. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du Ministère peuvent donner lieu à des contrats et des obligations pluriannuels importants en vertu desquels le Ministère sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour mettre en œuvre ses programmes.

Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

(en milliers de dollars)	2025	2026	2027	2028	2029 et ultérieurs	Total
Immobilisations	727 545 \$	529 866 \$	255 611 \$	99 819 \$	7 090 \$	1 619 931 \$
Achats	51 341	19 500	19 500	19 500	117 000	226 841
Paievements de transfert	9 900	9 900	9 900	-	-	29 700
Total	788 786 \$	559 266 \$	285 011 \$	119 319 \$	124 090 \$	1 876 472 \$

20. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le Ministère est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent, entre autres, les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes et entités contrôlée en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou un membre de la proche famille de ces personnes. Le ministère conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA
Notes aux états financiers (non audité)
 Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

20. Opérations entre apparentés (suite)

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le Ministère a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux, services juridiques, aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et indemnisation des accidentés du travail. Ces services gratuits ont été constatés à la valeur comptable comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle :

(en milliers de dollars)	2024	2023
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	139 357 \$	111 905 \$
Installations	58 683	48 667
Services juridiques	4 148	4 601
Indemnisation des accidentés du travail	763	658
Total	202 951 \$	165 831 \$

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficience et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

(b) Autres transactions entre apparentés avec autres ministères et organismes

(en milliers de dollars)	2024	2023
Charges	598 518 \$	558 953 \$
Revenus	13 \$	155 \$

Les charges et les revenus inscrits à la section b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section a).

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

21. Éléments d'actif et de passif transférés (à)/d'autres ministères gouvernementaux

Au cours de l'année, le Ministère a reçu et a transféré des immobilisations corporelles avec l'Agence de la santé publique du Canada, le Bureau canadien de la sécurité des transports et le ministère d'Environnement et Changement climatique Canada pour un résultat net de 142 milliers de dollars (132 milliers de dollars en 2022-2023) d'augmentation de la situation financière nette ministérielle affectant les catégories de machines et matériels et navires et bateaux. Le Ministère a également transféré des avances salariales d'urgence et trop-payées de salaire pour un résultat net de 68 milliers de dollars (— \$ en 2022-2023) de réduction de la situation financière nette ministérielle.

(en milliers de dollars)	2024	2023
Immobilisations corporelles (note 17)	142 \$	132 \$
Avances salariales d'urgence et trop-payées de salaire	(68)	-
Impact sur la situation financière nette ministérielle	\$74	\$132

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

22. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur les responsabilités essentielles du Ministère. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés pour les principales responsabilités essentielles, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

(en milliers de dollars)	Pêches	Écosystèmes aquatiques	Navigation maritime	Opérations maritimes et intervention	Services internes	2024	2023
Paiements de transfert							
Premières Nations et Inuits	56 452 \$	17 695 \$	364 \$	15 351 \$	– \$	89 862 \$	35 239 \$
Organismes sans but lucratif	68 376	75 906	-	10 005	500	154 787	140 431
Particuliers	222 916	44 977	41	-	-	267 934	188 491
Autres pays et organisations internationales	1 962	23	-	-	-	1 985	892
Industrie	50 460	-	-	-	-	50 460	27 704
Total des paiements de transfert	400 166	138 601	405	25 356	500	565 028	392 757
Charges de fonctionnement							
Salaires et avantages sociaux	491 119	257 292	212 809	613 267	322 660	1 897 147	1 543 208
Services professionnels et spéciaux	131 299	33 415	37 815	92 314	113 018	407 861	412 817
Amortissement des immobilisations corporelles	74 665	6 829	28 816	153 990	64 104	328 404	347 255
Services de réparation et d'entretien	60 881	2 003	6 229	66 817	26 433	162 363	146 510
Services publics, matériels, fournitures et carburants	29 776	11 696	44 993	74 130	9 749	170 344	166 545
Voyages, réinstallations et fret	15 052	9 407	9 173	31 594	5 549	70 775	79 932
Machines et matériel	13 328	10 528	12 192	14 993	11 625	62 666	73 612

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

22. Information sectorielle (suite)

(en milliers de dollars)	Pêches	Écosystèmes aquatiques	Navigation maritime	Opérations maritimes et intervention	Services internes	2024	2023
Location	20 432	7 580	10 006	20 674	19 348	78 040	60 852
Télécommunications	2 459	237	1 395	1 164	13 655	18 910	16 022
Services de communication	4 380	2 071	548	1 497	2 301	10 797	10 270
Paiements versés en remplacement d'impôt aux municipalités	-	-	-	-	12 732	12 732	11 982
Passifs éventuels	109 833	-	4	23	15 178	125 038	(40 346)
Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	-	-	-	-	(4 809)	(4 809)	33 826
Autres	9 129	(619)	150	2 868	4 372	15 900	65 497
Total des charges de fonctionnement	962 353	340 439	364 130	1 073 331	615 915	3 356 168	2 927 982
Total des charges	1 362 519 \$	479 040 \$	364 535 \$	1 098 687 \$	616 415 \$	3 921 196 \$	3 320 739 \$
Revenus							
Vente de biens et de services	47 355 \$	146 \$	49 568 \$	163	83	97 315	89 803 \$
Autres	8 451	45	1 421	1 859	(300)	11 476	8 058
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(55 806)	(191)	(4 872)	(2 022)	217	(62 674)	(52 148)
Total des revenus	-	-	46 117	-	-	46 117	45 713
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 362 519 \$	479 040 \$	318 418 \$	1 098 687 \$	616 415 \$	3 875 079 \$	3 275 026 \$

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA
DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN
MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS

EXERCICE 2023-2024
(NON-AUDITÉ)

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la Direction (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

Table des matières

1. Introduction
2. Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers
 - 2.1 Gestion des contrôles internes
 - 2.2 Ententes de services pertinentes aux états financiers
3. Résultats de l'évaluation ministérielle de l'exercice 2023-2024
4. Plan d'action ministériel pour le prochain exercice et les exercices subséquents

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la Direction (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

1. Introduction

Le présent document fournit des renseignements sommaires sur les mesures prises par Pêches et Océans Canada pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers, y compris l'information sur la gestion du contrôle interne, les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les principales responsabilités du Ministère se trouvent dans le Plan ministériel pour l'exercice 2023-2024 ([Plan ministériel 2023-2024](#)) et le Rapport sur les résultats ministériels pour l'exercice 2022-2023 ([Rapport sur les résultats ministériels 2022-2023](#)).

2. Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers

2.1 Gestion du contrôle interne

Pêches et océans Canada dispose d'une structure de gouvernance et de responsabilisation bien établie pour appuyer les efforts d'évaluation ministérielle et la surveillance de son système global de contrôle interne. Un cadre ministériel de gestion du contrôle interne est en place et comprend :

- les structures de responsabilisation organisationnelle en ce qui a trait à la gestion du contrôle interne à l'appui d'une saine gestion financière, y compris les rôles et responsabilités des cadres supérieurs du ministère en matière de gestion du contrôle dans leurs secteurs de responsabilité ;
- les valeurs et l'éthique ;
- la communication et la formation continue sur les exigences législatives et stratégiques en matière de saine gestion et de contrôle financiers ;
- la surveillance et des mises à jour régulières de la gestion du contrôle interne, ainsi que la communication des résultats d'évaluation et des plans d'action connexes à la sous-ministre et à la haute direction du Ministère et, le cas échéant, au Comité ministériel de vérification.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la Direction (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

Le Comité ministériel de vérification est un comité consultatif indépendant de la sous-ministre. Il est chargé de conseiller la sous-ministre sur la pertinence et le fonctionnement des cadres et processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance du Ministère.

2.2 Ententes de services pertinentes aux états financiers

Pêches et océans Canada compte sur d'autres ministères pour traiter certaines opérations qui sont consignées dans ses états financiers, comme le présentent les paragraphes suivants.

Ententes de services communs

- Services publics et Approvisionnement Canada administre de façon centralisée la rémunération et l'approvisionnement des biens et des services conformément à la délégation de pouvoirs de Pêches et Océans Canada, et fournit des services d'hébergement ;
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor fournit à Pêches et Océans Canada les renseignements utilisés pour calculer diverses charges à payer et provisions, comme les charges à payer au titre des indemnités de départ.
- Le ministère de la Justice offre des services juridiques à Pêches et Océans Canada
- Services partagés Canada fournis des services d'infrastructure de technologie de l'information (TI) à Pêches et Océans Canada dans les domaines des centres de données et des services de réseau. La portée et les responsabilités sont traitées dans les ententes interministérielles conclues entre Services partagés Canada et Pêches et Océans Canada.

Les lecteurs de la présente annexe peuvent consulter les annexes des ministères susmentionnés pour mieux comprendre les systèmes de contrôle interne en matière de rapports financiers liés à ces services particuliers.

Pêches et océans Canada compte sur d'autres fournisseurs de services et ministères externes pour le traitement de certains renseignements ou transactions qui sont consignés dans ses états financiers, comme suit :

Dispositions particulières :

- Un fournisseur de services externe, conformément à un contrat conclu avec le gouvernement du Canada, administre la facturation des recettes des droits de services à la navigation maritime des navires étrangers sur la côte est au nom du programme de

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la Direction (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

navigation maritime de la Garde côtière canadienne. Les fournisseurs de services veillent à ce que les droits appropriés soient facturés. Les fournisseurs de services externes ont le pouvoir et la responsabilité de veiller à ce que la facturation des droits des services à la navigation maritime des navires étrangers de la région de l'Est soit effectuée conformément aux modalités prévues par le programme de navigation maritime de la Garde côtière canadienne. Par conséquent, on s'est fié aux procédures de contrôle de ces fournisseurs de services externes ;

- Services publics et Approvisionnement Canada fournit à Pêches et Océans Canada des services de facturation, de banque, de traitement électronique des fonds et des services de paiement semblables pour une partie importante des revenus provenant des permis de pêche commerciale et des frais de service maritimes par l'entremise du bouton d'achat du receveur général (BARG) ;
- Services publics et Approvisionnement Canada fournit à Pêches et Océans Canada une plateforme d'accès à son système de gestion des dossiers des ressources humaines (MesRHGC) ;
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor fournit à Pêches et Océans Canada une plateforme en tant que service afin que le Ministère puisse exploiter le système financier S/4HANA de SAP pour saisir et déclarer toutes les opérations financières.

3. Résultats de l'évaluation ministérielle pour l'exercice 2023-2024

Le tableau suivant résume l'état des activités de surveillance continue selon le plan de rotation de l'exercice précédent.

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2023-2024

Plan de surveillance continue par rotation de l'exercice précédent pour l'exercice en cours	État
Contrôles au niveau de l'entité	L'examen a été fait. Les mesures correctives progressent comme prévu ; il n'y a pas d'éléments à risque élevé.
Immobilisations corporelles	L'examen a été fait. Les mesures correctives progressent comme prévu ; il n'y a pas d'éléments à risque élevé.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la Direction (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

Clôture financière (y compris le passif éventuel)	L'examen a été fait. Les mesures correctives progressent comme prévu ; il n'y a pas d'éléments à risque élevé.
Droits de services maritimes — Recettes	L'examen a été fait. Les mesures correctives progressent comme prévu ; il n'y a pas d'éléments à risque élevé.
Passif environnemental	L'examen a été fait. Les mesures correctives progressent comme prévu ; il n'y a pas d'éléments à risque élevé.
Délégation de pouvoir	L'examen a été fait. Les mesures correctives progressent comme prévu ; il n'y a pas d'éléments à risque élevé.
Subventions et contributions	L'examen a été fait. Les mesures correctives progressent comme prévu ; il n'y a pas d'éléments à risque élevé.
Contrôles généraux de la TI	L'examen a été fait. Les mesures correctives progressent comme prévu et comprennent un élément à risque élevé lié à l'accès au système et à la séparation des tâches.
Administration de la paie	L'examen a été fait. Les mesures correctives progressent comme prévu ; il n'y a pas d'éléments à risque élevé.

Les constatations principales et les ajustements importants requis à la suite des activités d'évaluation de l'exercice en cours sont résumés ci-dessous.

Contrôles clés nouveaux ou considérablement modifiés :

Depuis la mise en œuvre du système S/4HANA de SAP le 1er avril 2021, tous les processus opérationnels financiers clés ont été documentés et évalués. Par conséquent, le Ministère a atteint l'étape de la surveillance continue pour tous les processus opérationnels. De plus, le Ministère a élaboré des contrôles supplémentaires en matière d'approvisionnement, mis en œuvre la norme sur la déclaration des revenus (SP 3400) et documenté le processus opérationnel relatif à l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la Direction (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

Programme de surveillance continue :

Dans le cadre de son plan de surveillance continue, le Ministère a terminé sa réévaluation des contrôles financiers dans le cadre des processus opérationnels suivants : contrôle au niveau de l'entité, immobilisations corporelles ; clôture financière, y compris les passifs éventuels ; revenus des droits de services maritimes ; responsabilités environnementales, délégation de pouvoirs, subventions et contributions, contrôles généraux de la TI et administration de la paie.

Dans la plupart des cas, les contrôles clés qui ont été mis à l'essai dans tous les processus opérationnels ont été exécutés comme prévu. Pour les contrôles qui nécessitent des mesures correctives, un plan d'action de la direction donnant suite aux recommandations a été élaboré par les titulaires de procédé et les plans de correction sont en cours.

Pêches et océans Canada a effectué une évaluation des risques ministériels au cours de l'exercice 2023-2024 au moyen d'une analyse de l'environnement, et les résultats de l'évaluation des risques ont été utilisés pour mettre à jour le plan de surveillance continue axé sur les risques du ministère pour les cinq prochains exercices (voir la section 4).

4. Plan d'action ministériel pour le prochain exercice et les exercices suivants

Le tableau suivant présente le plan de surveillance continue par rotation de Pêches et Océans Canada pour les cinq prochains exercices. Le plan de surveillance continue repose sur :

- une validation annuelle des processus et des contrôles à haut risque ;
- des modifications connexes à apporter au plan de surveillance continue, au besoin.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la Direction (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars, 2024

Plan de rotation des activités de surveillance continue

Principaux domaines de contrôle	Plan de rotation des activités de surveillance future				
	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
Contrôles au niveau de l'entité	Non	Non	Non	Non	Oui
Immobilisations corporelles (y compris le BRA)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Clôture financière (y compris le passif éventuel)	Non	Oui	Non	Non	Oui
Recettes					
– Droits de services maritimes	Non	Non	Oui	Non	Non
– Permis de pêche	Non	Non	Oui	Non	Non
Approvisionnement au paiement	Oui	Non	Non	Oui	Non
Inventaire	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Responsabilité environnementale	Non	Non	Non	Oui	Non
Délégation de pouvoir	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Subventions et contributions	Oui	Oui	Non	Non	Oui
Contrôles généraux liés à la technologie de l'information	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Planification et budgétisation	Non	Oui	Non	Non	Non
Prévision	Non	Non	Oui	Non	Non
Attestation du dirigeant principal des finances (DPF)	Oui	Non	Non	Oui	Non
Établissement des coûts	Oui	Non	Non	Oui	Non
Planification des investissements	Non	Non	Oui	Non	Non
Administration de la paye	Non	Oui	Non	Non	Oui